



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux de construction du complexe sportif rue Defrance

**DÉCISION N° DM-25-051
EN DATE DU 25 FEVRIER 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-180 en date du 19 avril 2022 déléguant Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire, dans les fonctions relatives à la démocratie participative, à la vie des quartiers et à la vie associative.

CONSIDERANT le projet de la ville de Vincennes de construire un complexe sportif sis 49-51 rue Defrance à Vincennes pour lequel il est nécessaire de prolonger la mission CSPA du fait de l'augmentation du délai d'exécution des travaux

CONSIDÉRANT l'offre de prolongation de 1 mois en juin 2024 de la société Coordination Management, pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux de construction du complexe sportif rue Defrance,

D É C I D E

DE SIGNER avec la société COORDINATION MANAGEMENT sise 17 place des échoppes 78311 Maurepas, représentée par Monsieur Christophe MASSON gérant, dûment habilité à signer le contrat, d'un montant de 675.68 € HT (810.81 € TTC)

D'INSCRIRE cette dépense au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjointe au maire chargée de la démocratie participative, de la vie des quartiers et de la vie associative,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250225-lmc1H12839H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/02/2025
Date de Publication : 25/02/2025